

Le schéma de transition énergétique et écologique

**La Ville de Clermont-Ferrand a adopté son vaste Schéma de Transition Énergétique et Ecologique (STEE) en 2018, un document stratégique pour son territoire en matière de développement durable. C'est une véritable "feuille de route" à l'horizon 2030 et 2050 en matière de politique air, énergie, climat, environnement.**

Cette démarche vient compléter toutes les actions déjà engagées sur le territoire ; elle apporte une cohérence d'ensemble et des moyens pour agir sur le long terme.

La Ville publie chaque année un rapport téléchargeable ici :

- [Rapport 2021](#)
- [Rapport 2020](#)
- [Rapport 2019](#)
- [Rapport 2018](#)

Rappelons que l'objectif pour l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole est de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050, en réduisant par deux les consommations d'énergie du territoire par rapport à 2012 et en couvrant des besoins résiduels par des énergies renouvelables locales.

Plus d'informations sur :

<https://www.clermontmetropole.eu/preserver-recycler/transition-energetique-et-ecologique/le-schema-de-transition-energetique-et-ecologique/un-schema-pour-quoi-faire/>